

**Communication de la Municipalité au Conseil communal
du 20 août 2025**

Communication n° 26/08.2025

Objet: place Mobility au P+R de la Gare

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Suite à la demande de plusieurs usagers, Mobility Car Sharing souhaite créer une place de parc à Saint-Prex.

Considérant que tous les frais d'équipement sont pris en charge par cette société coopérative, la Municipalité a accepté de mettre une place du P+R de la Gare gratuitement à disposition.

Une demande de changement d'affectation a été adressée au Canton pour cette place qui était jusqu'à présent réservée aux taxis. Cette modification a été publiée dans la FAO en date du 19 courant.

Ainsi, un véhicule rouge emblématique sera prochainement à disposition des abonnés à la plateforme de Car Sharing.

La Municipalité

Saint-Prex, le 20.08.2025/AG – 101.02.03

Pour tout renseignement, s'adresser à M^{me} Anouk Gäumann, municipale, au 079 229 29 72